



1 avril 2020

Alors que la pandémie de la COVID-19 sévit dans pratiquement toutes les régions du monde, Loomis Express suit la situation de près, établissant des protocoles et des consignes afin d'en réduire l'incidence autant que possible sur nos clients, nos employés et nos installations. Malgré les difficultés, Loomis Express s'évertue à maintenir un service de livraison fiable pour vous et vos clients qui ont des expéditions qui sortent du pays.

Nous naviguons tous tant bien que mal à travers ces temps incertains et en mutation rapide. La perturbation de l'industrie aérienne mondiale causée par la diminution brutale et parfois l'annulation complète des vols aériens dans la plupart des pays engendre une augmentation des coûts et une réduction de la capacité. Pour compenser, Loomis Express se voit obligée d'instaurer un **supplément pour situation d'urgence** (*Emergency Situation Surcharge* ou *ESS*) sur tous les envois à destination des États-Unis ou de l'étranger.

Ce supplément entrera en vigueur le 1^{er} avril 2020 et le restera jusqu'à nouvel ordre. Il est fixé à 8,5 % des frais de transport et sera appliqué en combinaison avec le supplément carburant.

Voici un exemple de l'application du supplément (pour les taux fixés au tarif et pour ceux hors tarif [taux préférentiels]) à compter du 1^{er} avril 2020.

Entrée en vigueur	Suppl. carburant tarif 2020	Suppl. ESS	Suppl. total tarif 2020	Suppl. carburant hors tarif 2020	Suppl. ESS	Suppl. total hors tarif 2020
1 ^{er} avril	5 %	8,50 %	13,50 %	15 %	8,50 %	23,50 %
Avant	5 %	0	5 %	15 %	0 %	15 %